



CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD MARSEILLE

ASSOCIATION DE TIR A LA CIBLE AFFILIEE A La F.F.Tir - N° : 18 13 033
Téléphone Secrétariat : 04 91 05 00 85 - Adresse mail : ctpn@wanadoo.fr
Adresse Postale : C T P N BP N° 62 - 13718 ALLAUCH CEDEX

Je sollicite mon adhésion au CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD, en qualité de :

Nouvel adhérent n'ayant jamais pratiqué le tir sportif

Adhérent demandant une mutation Nom du club d'origine _____

Adhérent second club Nom du club d'origine _____

Je m'engage en signant le présent bulletin d'adhésion à respecter les statuts et règlement intérieur de l'Association.

Je m'engage à n'utiliser que des armes régulièrement déclarées, et présenter s'il me le demande, mon autorisation de détention en cours de validité au moniteur responsable de l'accueil. En cas de refus, ce dernier pourra m'interdire l'accès au stand.

Je m'engage à payer les droits d'entrée et la cotisation annuelle.

Je m'engage à réaliser au moins 9 séances de tir par saison pour obtenir un avis préalable pour le renouvellement de mes armes ou à réaliser 3 tirs contrôlés pour obtenir un avis préalable pour l'acquisition de ma première arme.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHERENT :

NOM :

PRENOM :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Profession :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

Date et Signature : (avec la mention « **Lu et approuvé** »)

PARTIE RESERVEE AU C.T.P.N.

N° de licence :

Date d'acceptation du dossier :

Mode de règlement : Espèce Chèque CB Montant :

AUTORISATION PARENTALE (Pour les postulants mineurs)
(Indiquer s'il s'agit du père de la mère ou du tuteur légal)

Je soussigné :
(Nom, Prénom)

Représentant légal du mineur :
(Nom, Prénom)

Autorise celui-ci (ou celle-ci) à pratiquer le tir sportif au sein du **CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD**.
Qu'il n'y a pas de contre-indications médicales à la pratique de ce sport et certifie avoir pris connaissance des Conditions énumérées sur le présent bulletin d'adhésion.

NB Suivant les dispositions de la législation en vigueur et les règlements de la **Fédération française de Tir**.

Date et Signature :

A REMPLIR PAR LES PARRAINS.

(Qui sont responsables des membres qu'ils représentent auprès du comité directeur)

Tous les membres devront être parrainés selon les termes de l'article 9 du règlement intérieur par UN OU DEUX parrains membres du C.T.P.N. depuis deux ans au moins (*)

(*) Un parrain si celui-ci est membre du Comité Directeur.

1er PARRAIN (en fonction au sein du Comité Directeur)

Signature :

NOM :

PRENOM :

2ème PARRAIN

Signature :

NOM :

PRENOM :

Pièces à joindre au bulletin d'adhésion :

- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou celle du père ou de la mère pour les mineurs.
- 1 photo d'identité
- 1 extrait du casier judiciaire No 3 à demander à l'adresse suivante :
Casier Judiciaire National 44079 NANTES CEDEX <https://www.cjn.justice.gouv.fr/>
- Certificat médical avec mention « Apte à pratiquer le Tir Sportif. »
- Un justificatif de domicile
- 100.00 € pour les droits d'entrée.

- 200,00 € pour l'adhésion annuelle adulte (né avant le 01/01/2003)

- 110,00 € pour l'adhésion annuelle jeune (né après le 01/01/2003)

Le montant de la cotisation comprend : Les pas de tir – Les cibles – Les avis favorables –
Les renouvellements de carnet de tir – Les tirs contrôlés.

Deuxième Club

- 1 photo d'identité
- Photocopie de la licence du club d'origine
- 100.00€ pour les droits d'entrée.
- 110.00 € pour les adhésions en deuxième club pour les adultes (né avant le 01/01/2003)
- 90.00 € pour les adhésions en deuxième club pour les jeunes (né après le 01/01/2003)

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RECEVABLE ET NE SERA PAS TRAITE